

Ch 4 - Critères limite de résistance.

4-1 - Notions générales

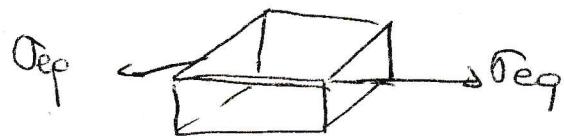
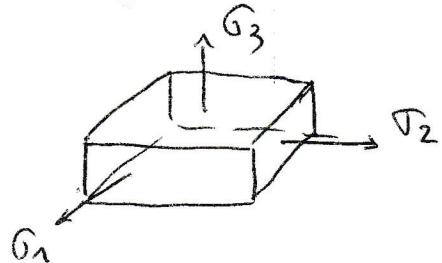
Après avoir déterminé le champ des contraintes dans une pièce, l'ingénieur doit encore calculer la sécurité de cette pièce, compte tenu de la résistance limite du matériau utilisé.

La notion de sécurité n'est pas facile à définir, car cette résistance limite dépend non seulement de l'intensité des contraintes, mais encore de leur variations dans le temps (contraintes statiques ou cycliques ...)

- Les matériaux ductiles (acier doux), la limite de rupture (σ_r) est plus élevée que la limite élastique, il est alors nécessaire de distinguer la sécurité vis à vis de l'une ou de l'autre.
- Les matériaux fragiles (ex: le verre ou la fonte ordinaire) se cassent brusquement, sans écoulement plastique préalable : la limite d'élasticité et la limite de rupture sont atteintes simultanément.

Nous appelons rupture, aussi bien la rupture effective d'un matériau fragile que le dépassement de la limite élastique d'un matériau ductile.

- 1-1 Etat limite de contrainte
soit un élément de matière soumis à des contraintes principales $\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$ (avec $\sigma_1 > \sigma_2 > \sigma_3$) provoquant le dépassement de la limite élastique de l'élément.



σ_1

fig 4-1 état de contrainte ($\sigma_1 > \sigma_2 > \sigma_3$) et contrainte de comparaison (σ)

4-1-2 coefficient de sécurité

A partir d'un état non limite ($\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$), il existe une petite valeur " σ " pour laquelle ($\sigma_1 - \sigma, \sigma_2 - \sigma, \sigma_3 - \sigma$) est un état limite du matériau ; " σ " est appelé coefficient de sécurité

4-1-3 contrainte de comparaison

un état ($\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$), présentant un coefficient de sécurité " σ " vis à vis de l'état critique correspondant, peut être caractérisé par une contrainte de traction simple T_{eq} ayant le même coefficient de sécurité " σ " vis à vis de la traction simple. Cette contrainte est appelée contrainte de comparaison ou contrainte équivalente.

La physique du solide est incapable de prévoir exactement quand une combinaison ($\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$) devient un état limite. Elle se base alors sur certains critères de rupture (limite de l'équilibre élastique) dont le but est de permettre la pression d'un état limite sur la base d'un petit nombre d'essais et d'un état limite sur la base d'un seul et en faire la comparaison ; traction uniaxiale d'un seul et en faire la comparaison ; traction

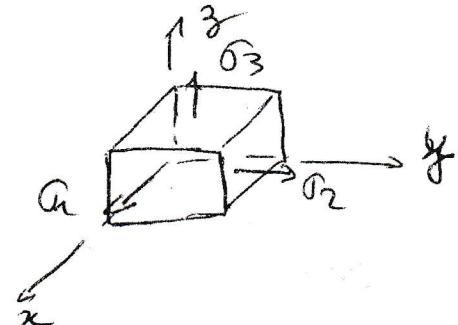
4.1-4 Loi de Hooke généralisée

Soit un élément cubique soumis aux contraintes principales $\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$, la déformation dans une direction donnée (x, y ou z) peut s'exprimer d'après la loi de Hooke ainsi:

$$\epsilon_1 = \epsilon_x = \frac{\sigma_1}{E} - \gamma(\sigma_2 + \sigma_3)$$

$$\epsilon_2 = \epsilon_y = \frac{\sigma_2}{E} - \gamma(\sigma_1 + \sigma_3)$$

$$\epsilon_3 = \epsilon_z = \frac{\sigma_3}{E} - \gamma(\sigma_1 + \sigma_2)$$



E : module d'élasticité longitudinale
ou module de Hooke

γ : coefficient de Poisson.

ces équations représentent la loi de Hooke généralisé pour un matériau homogène et isotrope.

4.2. Les critères de résistance limite.

4.2-1 Critère de la contrainte maximale

ou Théorie de Rankine.

Selon ce critère, un matériau se rompt quand la contrainte principale maximale dépasse la contrainte limite de traction ou quand la contrainte principale minimale dépasse la contrainte limite de compression. (les contraintes sont prises comme contrainte équivalentes).

Soient σ_{eq} = limite élastique de traction et

σ'_{eq} = limite élastique de compression

ici pour un solide sollicité par $\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$ et $\sigma_1 > \sigma_2 > \sigma_3$

on a $\sigma_1 < \sigma_{eq}$

et $\sigma_3 > \sigma'_{eq}$

et $|\sigma_1| > |\sigma_3| < |\sigma_{eq}|$

($\sigma_{ep} = -\sigma_{eq}$) · pour certains matériaux

Cette théorie ne tient pas compte de l'effet de σ_2 et l'effet de la contrainte de cisaillement sur d'autres plan de l'élément.

La vérification pratique n'a pas confirmé ce critère pour certains matériaux (cas du cisaillement pur des matériaux ductiles).

4-2-2 - Critère de la déformation maximale

on Théorie de Saint-Venant.

Il consiste à dire que la dilatation linéique maximale ϵ_1 doit être inférieure à la dilatation linéique élastique de matériau simple (ϵ_{eq})

$$\epsilon_1 < \epsilon_{eq} \quad \text{et } \epsilon_1 = \frac{\sigma_1}{E} - \frac{\sqrt{(\sigma_2 + \sigma_3)}}{E}$$

$$\text{ou } |\epsilon_{eq}| = \frac{|\sigma_{eq}|}{E}$$

$$\Leftrightarrow \epsilon_1 = \frac{1}{E} (\sigma_1 - \sqrt{(\sigma_2 + \sigma_3)}) \leq \epsilon_{eq} = \frac{|\sigma_{eq}|}{E}$$

$$\Leftrightarrow \sigma_1 - \sqrt{(\sigma_2 + \sigma_3)} \leq \sigma_{eq}$$

$$\text{et } \epsilon_3 = \frac{1}{E} (\sigma_3 - \sqrt{(\sigma_2 + \sigma_1)}) \leq \frac{\sigma_{eq}}{E} \quad (\epsilon_3 = \frac{\sigma_{eq}}{E})$$

$$\Leftrightarrow \sigma_3 - \sqrt{(\sigma_2 + \sigma_1)} \leq \sigma_{eq}$$

Bien que cette théorie considère la contrainte intermédiaire σ_2 , elle est satisfait pour les matériaux fragiles, moins pour les matériaux ductiles.

4-2-3 Critère de l'assistan maximale (ou cisaillement maximal)

Appelé aussi critère de Guest et Tresca.

Il admet que la rupture survient dès que la plus grande contrainte de cisaillement $\tau_{31} = \frac{\sigma_1 - \sigma_3}{2}$, dépasse la valeur τ_{eq} déterminée par l'essai de torsion.

Le tracé du cercle de Mohr de l'état de contrainte $\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$ indique

que $\tau_{31} = \frac{\sigma_1 - \sigma_3}{2} = \tau_{\max}$

et le tracé de Mohr de la contrainte équivalente (σ_{eq} , où $\sigma_2 = 0, \tau_{ij} = 0$) de traction simple donne $\sigma_{eq} = \frac{\sigma_{eq}}{2}$

Alors $\tau_{31} = \frac{\sigma_1 - \sigma_3}{2} \leq \sigma_{eq}$

$$\Leftrightarrow \frac{\sigma_1 - \sigma_3}{2} \leq \frac{\sigma_{eq}}{2} \Leftrightarrow \sigma_1 - \sigma_3 \leq \sigma_{eq}$$

L'influence de σ_2 dans un état de contrainte tridimensionnel n'est pas prise en charge, mais il donne de bons résultats pour les matériaux ayant une égale résistance en tension et en compression.

4.2-4 Critère de l'énergie de déformation (de distortion maximale)

ou critère de Von-Mises.

Ce critère s'écrit comme suit :

l'énergie fournie pour augmenter ou diminuer le volume initial ne joue aucun rôle dans la rupture de l'équilibre élastique, seule l'énergie fournie pour déformer le volume entrant en ligne de compte.

Ce critère est basé sur la capacité de l'énergie potentielle spécifique de la déformation élastique emmagasinée dans l'élément.

Si on fait l'hypothèse que deux états sont équivalents lorsque les énergies de variation (distortion) sont égales, on peut calculer la contrainte équivalente σ_{eq} et la variation de résistance s'écrit alors :

$$\sqrt{\frac{1}{2} [(\sigma_1 - \sigma_2)^2 + (\sigma_2 - \sigma_3)^2 + (\sigma_3 - \sigma_1)^2]} \leq \sigma_{eq}$$

$\sigma_1, \sigma_2, \sigma_3$ étant les contraintes principales

si l'état de contrainte n'est pas déterminé par les contraintes principales mais par les contraintes sur un élément répondu par 3 axes quelconques

on a la condition de résistance :

$$\sqrt{\frac{1}{2} [(\sigma_x - \sigma_y)^2 + (\sigma_y - \sigma_z)^2 + (\sigma_z - \sigma_x)^2 + 6(\tau_{xy}^2 + \tau_{yz}^2 + \tau_{xz}^2)]} \leq \sigma_{eq}$$

Pour le cas plan défini par les contraintes σ_x et τ_{xy} (flexion plane)

$$\sigma_y = 0, \quad \sigma_z = 0 \quad \text{et} \quad \tau_{yz} = \tau_{xz} = 0$$

La condition sera :

$$\frac{1}{\sqrt{2}} \sqrt{\sigma_x^2 + 3\tau_{xy}^2} \leq \sigma_{eq}$$

Ce critère donne des résultats satisfaisants pour les matériaux ductiles et moins pour les matériaux dont les limites de traction et d'compression sont différentes ($\sigma_{eq1} \neq \sigma_{eq2}$).

4.2-5. Critère de la courbe intrinsèque ou de Mohr-Caquot.

La courbe intrinsèque d'un matériau est une courbe expérimentale c'est l'enveloppe des cercles de Mohr, tracés pour différents états de contrainte, chacun d'eux plaçant le matériau à la limite élastique.

Ce critère part de l'hypothèse que la résistance des matériaux dépend principalement de la valeur et du signe de la

La plus grande contrainte principale σ_1 et de ceux de la plus petite contrainte principale σ_3 .

si $|\sigma_{\text{tens}}| \neq |\sigma_{\text{com.}}|$ on pose $[\sigma_+]$ et $[\sigma_-]$ ou $|\sigma_{\text{eq}}| \neq |\sigma'_{\text{eq}}|$

La condition de résistance s'écrit ainsi

$$\sigma_1 - \frac{[\sigma_+]}{[\sigma_-]} \cdot \sigma_3 \leq \sigma_{\text{eq}} \quad \text{ou} \quad \sigma_1 - \frac{\sigma_{\text{eq}}}{\sigma'_{\text{eq}}} \cdot \sigma_3 \leq \sigma_{\text{eq}}$$

Ce critère permet de déterminer la résistance à la destruction des matériaux dont la résistance à la traction et celle de compression sont différents.

Conclusion :

On doit noter que les critères de résistance sont nombreux et ceux présentés dans ce chapitre ne sont que les critères classiques les plus utilisés en R.D.M.